

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Tornax L

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0027740-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0027740-0016

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Tornax L
Lacto Cid

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CID LINES NV
	Adresse	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0027740-0000 1-13	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0027740-0016	
Date de l'autorisation	01/09/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	31/08/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	CID LINES NV
Adresse du fabricant	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Biochem bv
Adresse du fabricant	Arkelsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas
Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A.
Adresse du fabricant	Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	11
Laurylsulfate de sodium	Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium	Substance non active	85586-07-8	287-809-4	4,5
Lauryl éther sulfate de sodium	Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Substance non active	68891-38-3	500-234-8	0
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	Substance non active	97489-15-1	307-055-2	0
Glucoside d'alkyle en C6	D-glucoside d'hexyle	Substance non active	54549-24-5	259-217-6	0
Isopropanol	Propan-2-ol	Substance non active	67-63-0	200-661-7	0
Acide méthanesulfonique	Acide méthanesulfonique	Substance non active	75-75-2	200-898-6	10,5
Acide sulfurique	Acide sulfurique	Substance non active	7664-93-9	231-639-5	0
Butyldiglycol	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Ne pas respirer les vapeurs.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection.
Porter des vêtements de protection.
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un médecin.
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Garder sous cléf.
Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale
Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des surfaces dures (TP4)

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre : bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: autre: levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Industrie alimentaire/des aliments pour animaux Désinfection des surfaces dures/non poreuses par moussage
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par moussage Description détaillée: /
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: À température ambiante en 30 minutes de temps de contact Actif contre les bactéries et les levures : - avec nettoyage préalable : 1 % - sans nettoyage préalable : 5 % Dilution (%): 1 ou 5 % Nombre et fréquence des applications: À température ambiante en 30 minutes de temps de contact Actif contre les bactéries et les levures : • avec nettoyage préalable : 1 % (avec 0,11 % d'acide lactique) • sans nettoyage préalable : 5 % (avec 0,55 % d'acide lactique)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg PE-HD (polyéthylène haute densité)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 13

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 13

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 13

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 13

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 13

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Les surfaces à désinfecter doivent être suffisamment mouillées afin de rester humides pendant le temps de contact préconisé pour une désinfection optimale.

Le conseil de prudence suivant doit être ajouté sur l'étiquette du produit : « Veiller à mouiller complètement les surfaces ».

Les produits doivent être dilués dans de l'eau potable avant utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des gants et des lunettes de protection lors du mélange et du chargement.

Porter une combinaison de protection (type à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes : appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment à l'eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'emballage et son contenu doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur des déchets. Ne pas jeter de déchets dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
La durée de conservation des produits est de deux ans.

6. Autres informations

/